

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Rébecca Bleau directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Éboulements :

- Que le Règlement n° 284-24 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle*

est entré en vigueur le 3 décembre 2024.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet (www.leseboulements.com).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 3ème JOUR DE DÉCEMBRE 2024.

Řébecca Bleau

Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe